



RECU EN PREFECTURE

Le 02 mars 2023

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20230223-D00704210-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Publié le : 02/03/2023

### Séance du 23 février 2023

Le Conseil Municipal, convoqué le 16 février 2023, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon en présentiel

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

#### Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 7), Mme Anne BENEDETTO (jusqu'à la question n° 21 incluse), M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 7 incluse et à compter de la question n° 9), M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET (jusqu'à la question n° 21 incluse), Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 19 incluse et à compter de la question n° 21), M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 7), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n° 8 incluse et de la question n° 21 à la question n° 25 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n° 8 incluse), Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 7), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (jusqu'à la question n° 7 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 19 incluse et à compter de la question n° 21)

#### Secrétaire :

Mme Frédérique BAEHR

#### Étaient absents :

M. Sébastien COUDRY, M. Cyril DEVESA, Mme Valérie HALLER, M. Aurélien LAROPPE, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Françoise PRESSE

#### Procurations de vote :

M. Guillaume BAILLY à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 6 incluse), Mme Anne BENEDETTO à M. Christophe LIME (à compter de la question n° 22), M. Nicolas BODIN à Mme Marie ZEHAF (pour la question n° 8), Mme Claudine CAULET à M. Anthony POULIN (à compter de la question n° 22), M. Sébastien COUDRY à Mme Frédérique BAEHR, M. Cyril DEVESA à Mme Marie ETEVENARD, M. Abdel GHEZALI à M. Yannick POUJET (pour la question n° 20), Mme Valérie HALLER à M. Nathan SOURISSEAU, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 6 incluse), M. Aurélien LAROPPE à Mme Annaïck CHAUVET, Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (de la question n° 9 à la question n° 20 incluse et à compter de la question n° 26), Mme Françoise PRESSE à M. François BOUSSO, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question n° 9), Mme Juliette SORLIN à Mme Julie CHETTOUH (jusqu'à la question n° 6 incluse), Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 8), Mme Marie ZEHAF à Mme Juliette SORLIN (pour la question n° 20)

**OBJET :** 3. Délégation du Conseil Municipal accordée à Mme la Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

## **Délégation du Conseil Municipal accordée à Mme la Maire pour accomplir certains actes de gestion courante**

### **Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales**

**Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Maire**

Conformément aux articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a donné délégation à Mme la Maire pour accomplir différents actes de gestion courante.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil Municipal des décisions prises par Mme la Maire dans le cadre de ses attributions déléguées.

#### **I. Décisions prises en matière financière**

Musées du centre - DIV.22.00.D11 en date du 05/10/2022 - Vente de livres, catalogues et objets divers dans les boutiques des musées du Centre

Patrimoine historique - DIV.22.00.D12 en date du 14/11/2022 - Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne-Franche-Comté au titre de Ville d'art et d'histoire, 150 ans de Colette et 15 ans Unesco - Ville de Besançon et DRAC Bourgogne-Franche-Comté pour un montant de 37 000 €

Musées du Centre - DIV.22.00.D13 en date du 30/11/2022 - Vente d'objets divers dans les boutiques des musées du Centre

Finances - FIN.22.00.D29 en date du 15/11/2022 - Demande de subvention auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté (Effilogis) - Réhabilitation lourde des écoles maternelle et élémentaire Champagne - Phase programmation - Région Bourgogne-Franche-Comté pour un montant de 30 000 €

Finances - FIN.22.00.D30 en date du 05/12/2022 - Demande de subvention auprès de l'Etat pour la rénovation en éclairage LED du stade d'athlétisme Léo Lagrange - Etat pour un montant de 42 372 €.

#### **II. Conventions de location nouvelles et renouvellements**

RUE DU BOUGNEY : Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition temporaire de locaux au profit de Marion GODARD. Prolongation d'occupation de la convention jusqu'au 14 décembre 2023.

RUE DU BOUGNEY : Convention de mise à disposition temporaire de locaux au profit de Mme Céline NOTHEAUX. Charges trimestrielles de 180 €. (Date d'effet de la convention : 12/07/2022 au 11/07/2024).

RUE DU BOUGNEY : Convention de mise à disposition temporaire de locaux au profit de Mme Melissa FRANCHINI. Charges mensuelles de 47 €. (Date d'effet de la convention : 05/07/2022 au 14/12/2023).

RUE DE LA GRETTE 17 : Convention de mise à disposition temporaire de locaux au profit du CEMEA - Loyer 35 € annuels. (Date effet de la convention 01 Juillet 2022 au 31 Août 2023)

RUE DU BOUGNEY : Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition temporaire de locaux au profit de Céline NOTHEAUX. Transfert d'un atelier de 20 m<sup>2</sup> à un atelier de 30 m<sup>2</sup> à compter du 15 septembre 2022.

RUE DU BOUGNEY : Convention de mise à disposition temporaire de locaux au profit de Mme Anne-Claire JULLIEN. Charges mensuelles de 60 €. (Date d'effet de la convention : 12/07/2022 au 11/07/2024).

RUE DE LA PELOUSE 1 : Convention de mise à disposition temporaire de locaux au profit de l'association « Commune Libre de Saint Ferjeux ». Loyer mensuel de 30 € à terme échu et contrats pris en direct par le Preneur. (Date d'effet de la convention : 01/07/2022 au 31/12/2022).

CHEMIN DES PRES DE VAUX : Convention de mise à disposition temporaire de locaux au profit de l'association « Eclaireurs Eclaireuses Laïques de Franche-Comté ». Loyer et charges totalement gratuit. (Date d'effet de la convention : 01/03/2022 au 31/12/2022).

RUE DU BOUGNEY : Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition temporaire de locaux au profit de Lucie PEGEOT. Prolongation de la convention jusqu'au 14 décembre 2023.

AVENUE DE CHARDONNET : Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition temporaire de locaux au profit de la RAP RODIA. Prolongation de la convention jusqu'au 31 décembre 2022.

AVENUE DE CHARDONNET : Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition temporaire de locaux au profit de l'association Culture Action. Mise à disposition d'un bureau supplémentaire de 16 m<sup>2</sup> au sein de la Friche Artistique. Charges de 375 € par trimestre.

AVENUE DE CHARDONNET : Convention de mise à disposition temporaire de la Grande Halle au profit de la RAP RODIA dans le cadre du festival musical Détonation.

RUE BERLIOZ : Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition temporaire de locaux au profit de l'association A.LE.D.D. Prolongation de la convention jusqu'au 30 novembre 2023.

RUE DU BOUGNEY : Avenant n° 2 à la convention de mise à disposition temporaire de locaux au profit de l'association AVE. Prolongation de la convention jusqu'au 30 novembre 2022.

8 RUE DES VIEILLES PERRIERES : Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole du Doubs (OCCE) à titre gracieux. (Date d'effet de la convention : 01/09/2022 au 15/07/2022).

### **III. Conventions - Mise à disposition de locaux**

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association AEISDB (signée le 08/11/2022 – Visa Préfecture le 09/11/22)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association FNATH 25 39 (signée le 20/10/2022 – Visa Préfecture le 16/11/22)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Mutualité Française BFC (signée le 14/11/2022 – Visa Préfecture le 16/11/22)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association PARI (signée le 20/10/2022 – Visa Préfecture le 16/11/22)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association RECIDEV (signée le 14/11/2022 – Visa Préfecture le 16/11/22)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Miroirs du monde (signée le 15/11/2022 – Visa Préfecture le 17/11/22)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association BFC International (signée le 15/11/2022 – Visa Préfecture le 17/11/22)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association BGE Franche-Comté (signée le 07/11/2022 – Visa Préfecture le 17/11/22)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France – Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association LALYANDFIT (signée le 15/11/2022 – Visa Préfecture le 17/11/22)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Mission Locale (signée le 24/11/2022 – Visa Préfecture le 24/11/22)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association ADDSEA (signée le 02/12/2022 – Visa Préfecture le 06/12/22)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association ADIE (signée le 16/09/2022 – Visa Préfecture le 13/12/22)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Ecole élémentaire Ile-de-France (signée le 21/11/2022 – Visa Préfecture le 13/12/22)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association FNATH 25 39 (signée le 23/11/2022 – Visa Préfecture le 13/12/22)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association RétinoDiab (signée le 13/12/2022 – Visa Préfecture le 13/12/22)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Secours populaire Français (signée le 18/11/2022 – Visa Préfecture le 13/12/22)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Vesontio Krav Maga (signée le 21/11/2022 – Visa Préfecture le 13/12/22)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Réussite Emploi FC (signée le 21/12/2022 – Visa Préfecture le 20/12/22)

Immeuble communal - 31 rue Brulard - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Fractales Théâtre (signée le 20/10/2022 – Visa Préfecture le 02/11/22)

Immeuble communal -Maison de quartier municipale Montrapon Fontaine-Ecu - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association GOODSPELL (signée le 02/11/2022 – Visa Préfecture le 12/12/22)

Immeuble communal -Maison de quartier municipale Montrapon Fontaine-Ecu - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Pointe Flex (signée le 02/11/2022 – Visa Préfecture le 12/12/22)

Immeuble communal -Maison de quartier municipale Montrapon Fontaine-Ecu - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Danse des crinolines (signée le 10/11/2022 – Visa Préfecture le 12/12/22)

Immeuble communal -Maison de quartier municipale Montrapon Fontaine-Ecu - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association AFTC (signée le 09/11/2022 – Visa Préfecture le 12/12/22)

Immeuble communal -Maison de quartier municipale Montrapon Fontaine-Ecu - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association CIDFF (signée le 15/11/2022 – Visa Préfecture le 12/12/22)

Immeuble communal -Maison de quartier municipale Montrapon Fontaine-Ecu - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association CEPHEIDE (signée le 20/10/2022 – Visa Préfecture le 12/12/22)

Immeuble communal -Maison de quartier municipale Montrapon Fontaine-Ecu - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association ASPTT (signée le 28/10/2022 – Visa Préfecture le 12/12/22)

Immeuble communal -Maison de quartier municipale Montrapon Fontaine-Ecu - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association APIM (signée le 17/10/2022 – Visa Préfecture le 12/12/22)

Immeuble communal -Maison de quartier municipale Montrapon Fontaine-Ecu - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association AGIR (signée le 28/10/2022 – Visa Préfecture le 12/12/22)

Immeuble communal -Maison de quartier municipale Montrapon Fontaine-Ecu - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Espace Croisière FC (signée le 25/10/2022 – Visa Préfecture le 12/12/22).

#### **IV. Dépôts de plainte Ville**

- Le 2 octobre 2021, pour dégradations d'une moto dans le parking de la mairie Rue de l'Orme de Chamars,
- Le 18 novembre 2021, pour dégradations et vol avenue de Bourgogne
- Le 23 novembre 2021, pour dégradation d'une caméra de vidéosurveillance rue de Fribourg
- Le 30 novembre 2021, pour dégradation de la statue Henriette de Crans au parc Chamars
- Le 21 janvier 2022, pour vol d'une tronçonneuse au Centre technique municipal,
- Le 27 janvier 2022, pour dégradations dans le parking rue Brulard,
- Le 6 février 2022, pour vol et bris de vitre d'un véhicule de service à Bonnevent-Velloreille,
- Le 24 février 2022, pour dégradation d'un véhicule Place du 8 septembre,
- Le 28 février 2022, pour intrusion et dégradations à l'école Rivotte,
- Le 3 mars 2022, pour dégradations, vol et abandon de déchets sur le parking Casamène
- Le 16 mars 2022, pour dépôts d'ordures et branchements illicites avenue de Chardonnet,
- Le 19 mars 2022, pour intrusion et dégradations à l'école Rivotte,
- Le 21 mars 2022, pour dégradation de matériel de vidéosurveillance,
- Le 22 mars 2022, pour intrusion et dégradations à l'école Rivotte,
- Le 22 mars 2022, pour intrusion et vol au Centre administratif municipal,
- Le 28 mars 2022, pour intrusion et dégradations à la maison de quartier Rivotte,
- Le 21 avril 2022, pour vol à la médiathèque Aimé Césaire,
- Le 25 mai 2022, pour vol sur un camion-citerne au parking rue Edouard Belin,
- Le 8 juin 2022, pour dégradation de matériel de vidéosurveillance,
- Le 21 juin 2022, pour vol dans un véhicule à l'angle de la rue des Rochers,
- Le 5 juillet 2022, pour intrusion, dégradations et vol au complexe Vautrot,
- Le 7 juillet 2022, pour vol à la médiathèque Nelson Mandela
- Le 15 juillet 2022, vol et restitution de véhicule municipal Place de la Révolution,
- Le 12 août 2022, pour effraction et vol à la piscine Port Joint,
- Le 18 août 2022, pour dégradations au complexe Rosemont,
- Le 23 août 2022, pour dégradations à la médiathèque Nelson Mandela ,
- Le 2 septembre 2022, pour vol et dégradations à la maternelle Kennedy,
- Le 2 septembre 2022, pour intrusion, désordres et vol à l'école primaire Jean Zay,
- Le 5 octobre 2022, pour dégradations à l'école Durer,
- Le 17 octobre 2022, pour intrusion, dégâts et vol à l'école primaire Jean Zay,
- Le 9 novembre 2022, pour dégradations à l'école Pierre et Marie Curie,
- Le 21 novembre 2022, pour dégradations sur la statue Victor Hugo Esplanade des Droits de l'Homme,
- Le 24 novembre 2022, pour vol d'eau avenue de la Rodia,
- Le 29 novembre 2022, pour dégradations sur véhicule rue de l'Orme de Chamars,
- Le 1<sup>er</sup> décembre 2022, pour vol de vélo professionnel rue Pasteur.

## V. Contentieux

**M. S c./ Ville de Besançon:** défense des intérêts de la commune dans le cadre d'un recours introduit devant le Tribunal administratif de Besançon le 19 décembre 2022 contre une décision de refus de cumul d'activités en date du 8 novembre 2022.

**Société E. c./ Ville de Besançon :** défense des intérêts de la commune dans le cadre d'un recours en référé précontractuel introduit devant le Tribunal administratif de Besançon le 30 décembre 2022 sollicitant la reprise de l'analyse de l'offre du requérant dans le cadre de la consultation relative à l'attribution d'un accord-cadre multi-attributaires pour la « Mise à disposition d'une solution de paiement à distance du stationnement sur le périmètre de la Ville».

**Mme R. c./ Ville de Besançon :** défense des intérêts de la commune dans le cadre d'un recours introduit devant le Tribunal administratif de Besançon le 03 janvier 2023 sollicitant l'annulation de la décision d'opposition à une déclaration préalable en date du 22 octobre 2022.

## VI. Marchés de travaux inférieurs au seuil de la procédure adaptée (5 382 000 € HT au 01/01/2022) et marchés de fournitures et services inférieurs à 300 000 € HT

### Acquisition de solutions et de matériels pour la verbalisation électronique, le forfait post stationnement et la gestion des RAPO

Titulaire : AGELID - 76220 ERNEMONT LA VILLETTE  
Montant maximum : 160 000 € HT/4 ans  
Date de notification : 22/11/2022

### Maintenance et évolutions des logiciels d'état-civil (Image, Ibemol et Mélodie, E-DEMAT)

Titulaire : ARPEGE - 44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE  
Montant maximum : 210 000 € HT/4 ans  
Date de notification : 14/12/2022

### Maintenance et évolutions du site « Mémoires vives »

Titulaire : NAONED SYSTEMES – 44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE  
Montant maximum : 89 000 € HT/4 ans  
Date de notification : 14/12/2022

### Fourniture de changes complets jetables pour les établissements d'accueil du jeune enfant

Titulaire : LABORATOIRE RIVADIS SAS – 79100 LOUZY  
Montant maximum : 87 000 € HT/3 ans  
Date de notification : 23/12/2022

### Fourniture de balais de balayeuses pour les services techniques

Titulaire : OUEST VENDEE BALAIS – 79500 MELLE  
Montant maximum : 75 000 € HT/3 ans  
Date de notification : 10/10/2022

### Acquisition d'un véhicule type fourgon benne 8 à 22 m3 - moteur diesel - 3 places

Titulaire : FRANCHE AUTOMOBILE - 25770 FRANOIS  
Montant : 34 407.14 € HT  
Date de notification : 05/10/2022

### Acquisition de 4 véhicules CTTE type benne CU supérieur à 600 kg - moteur électrique - 2 places minimum

Titulaire : GOUPIL INDUSTRIE - 47320 BOURRAN  
Montant : 121 607.52 € HT  
Date de notification : 09/11/2022

**Acquisition d'un véhicule CTTE type benne CU supérieur à 600 kg - moteur électrique - 2 places minimum**

Titulaire : GOUPIL INDUSTRIE - 47320 BOURRAN

Montant : 30 634.20 € HT

Date de notification : 09/11/2022

**Acquisition d'un véhicule neuf utilitaire CTTE type fourgon volume utile de 2,5 à 5m3 - Moteur électrique - 2/3 places**

Titulaire : AUTO BERNARD FRANCHE COMTE – 25000 BESANCON

Montant : 29 148.76 € HT

Date de notification : 02/12/2022

**Acquisition d'un véhicule neuf utilitaire CTTE type fourgon volume utile de 2,5 à 5m3 - Moteur électrique - 3 places**

Titulaire : AUTO BERNARD FRANCHE COMTE – 25000 BESANCON

Montant : 31 572.79 € HT

Date de notification : 05/12/2022

**Maintenance et fourniture de machines-outils, matériel électroportatif, matériel de soudage, gaz et combustibles industriels**

Lot 1: Maintenance et fourniture de machines-outils d'atelier, accessoires en lien avec la machine et pièces détachées

Titulaire : ID SOUDAGE - 25000 BESANCON

Montant maximum : 70 000 € HT

Date de notification : 31/10 /2022

Lot 2 : Fourniture d'outils électroportatifs, sur batterie et filaire, accessoires en lien avec l'outillage électroportatifs, pièces détachées

Titulaire : TRENOIS DECAMPS - 59290 WASQUEHAL CEDEX

Montant maximum : 100 000 € HT

Date de notification : 31/10/2022

Lot 3 : Equipements de soudage et accessoires, maintenance et fourniture de gaz industriels de marque LINDE

Titulaire : ID SOUDAGE - 25000 BESANCON

Montant maximum : 30 000 € HT

Date de notification : 31/10 /2022

**Maintenance des systèmes de sécurité incendie de catégorie A et B**

**Lot 2 : Maintenance des équipements de marque SIEMENS**

Titulaire : SIEMENS SAS DIVISION SBT - 93527 SAINT DENIS CEDEX

Montant maximum: 250 000 € HT/4 ans

Date de notification : 30/11/2022

**Lot 3 : Maintenance des équipements de marque FINSECURE**

Titulaire : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - CLEMESSY - 68200 MULHOUSE

Montant maximum: 208 333.33 € HT/4 ans

Date de notification : 30/11/2022

**Maintenance des moyens d'impression de l'imprimerie**

Titulaire : RICOH FRANCE - 94150 RUNGIS

Montant maximum: 210 000 € HT/1 an

Date de notification : 30/11/2022

**Mission OPC pour la rénovation énergétique de l'école élémentaire Viotte à Besançon**

Titulaire : CEI GILLOT - JEANBOURQUIN – 25000 BESANCON

Montant : 27 775 € HT

Date de notification : 22/12/2022

**Mission de programmation pour la réhabilitation lourde des écoles Champagne à Besançon**

Titulaire : GROUPEMENT SA SCOP CABESTAN – 38100 GRENOBLE

ATENER – 71000 MACON

ALPHA I ET CO – 13120 GARDANNE

Montant : 72 940 € HT

Date de notification : 18/11/2022

**Prestation de nettoyage des toilettes sèches situées au centre de l'aire de jeux de Velotte**

Titulaire : GSF ORION – 25000 BESANCON

Montant maximum : 35 000 € HT/1 an

Date de notification : 17/11/2022

**Mise en place de photovoltaïque pour l'école Pierre et Marie Curie**

Titulaire : EIFFAGE ENERGIE ALSACE FRANCHE COMTE - 25320 CHEMAUDIN

Montant : 74 892.66 € HT

Date de notification : 14/12/2022

**Travaux d'aménagement des espaces verts, des espaces sportifs de plein air et des espaces de nature - Marché subséquent : Parking Languedoc - Travaux de plantations**

Titulaire : GROUPEMENT SAS ALBIZZIA ESPACES VERTS - 25170 RUFFEY LE CHATEAU

COLAS FRANCE – 25410 DANNEMARIE SUR CRETE

Montant : 31 403.79 € HT

Date de notification : 20/10/2022

**Crèche Clairs Soleils - Aménagement de la cour**

Titulaire : GROUPEMENT SAS ALBIZZIA ESPACES VERTS - 25170 RUFFEY LE CHATEAU

COLAS FRANCE – 25410 DANNEMARIE SUR CRETE

Montant : 44 936.07 € HT

Date de notification : 28/11/2022

**Parking des Flandres – Désimperméabilisation et plantations**

Titulaire : VDS PAYSAGE – 21110 SOIRANS

Montant : 107 922.39 € HT

Date de notification : 28/11/2022

**Parc des Vieux Glacis – Désimperméabilisation des allées**

Titulaire : VDS PAYSAGE – 21110 SOIRANS

Montant : 40 961.15 € HT

Date de notification : 14/12/2022

**Combe Boichard – Aménagement d'une aire de jeux**

Titulaire : GROUPEMENT SAS ALBIZZIA ESPACES VERTS - 25170 RUFFEY LE CHATEAU

COLAS FRANCE – 25410 DANNEMARIE SUR CRETE

Montant : 130 350.31 € HT

Date de notification : 08/12/2022

**Piste BMX : Aménagement de gradins paysagers**

Titulaire : GROUPEMENT SAS ALBIZZIA ESPACES VERTS - 25170 RUFFEY LE CHATEAU

COLAS FRANCE – 25410 DANNEMARIE SUR CRETE

Montant : 101 481.23 € HT

Date de notification : 05/12/2022

**Fourniture de denrées alimentaires**

**Lot 2 : Viande fraîche de porc**

Titulaire : LES ELEVEURS DE LA CHEVILLOTTE – 25000 BESANCON

Montant minimum : 72 812€ HT - Montant maximum: 104 848 € HT/4 ans

Date de notification : 14/12/2022



**Lot 4 : Poissons frais et dérivé**

Titulaire : POMONA TERRE AZUR – 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR  
Montant minimum : 207 228 € HT - Montant maximum: 129 916 € HT/4 ans  
Date de notification : 15/12/2022

**Lot 6 : Viande et préparation de bœuf hachée**

Titulaire : POMONA PASSION FROID - 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR  
Montant minimum : 94 124 € HT - Montant maximum: 135 540 € HT/4 ans  
Date de notification : 16/12/2022

**Lot 7 : Charcuterie artisanale**

Titulaire : LE TUYE DU PAPY GABY – 25650 GILLEY  
Montant minimum : 93 704€ HT - Montant maximum: 134 932 € HT/4 ans  
Date de notification : 14/12/2022

**Lot 9 : Pommes et poires Bio**

Titulaire : MANGER BIO BOURGOGNE FRANCHE COMTE – 21000 DIJON  
Montant minimum : 61 944 € HT - Montant maximum: 89 200 € HT/4 ans  
Date de notification : 14/12/2022

**Lot 12 : Fromage frais et yaourt au lait de chèvre Bio**

Titulaire : MANGER BIO BOURGOGNE FRANCHE COMTE – 21000 DIJON  
Montant minimum : 18 000€ HT - Montant maximum: 25 920 € HT/4 ans  
Date de notification : 14/12/2022

**Lot 13 : Ovoproduits**

Titulaire : POMONA PASSION FROID - 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR  
Montant minimum : 104 804 € HT - Montant maximum: 150 916 € HT/4 ans  
Date de notification : 16/12/2022

**Lot 14 : Fruits et légumes 1ère gamme**

Titulaire : POMONA TERRE AZUR BOURGOGNE FRANCHE COMTE - 25000 BESANCON  
Montant minimum : 200 000 € HT - Montant maximum: 288 000 € HT/4 ans  
Date de notification : 15/12/2022

**Lot 19 : Produits protidiqques, tartes salées, pâtes, surgelés**

Titulaire : POMONA PASSION FROID - 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR  
Montant minimum : 109 944 € HT - Montant maximum: 158 316 € HT/4 ans  
Date de notification : 16/12/2022

**Lot 20 : Viande cuite**

Titulaire : ESPRI RESTAURATION – 72210 ROEZE SUR SARTHE  
Montant minimum : 21 000 € HT - Montant maximum : 30 240 € HT/4 ans  
Date de notification : 14/12/2022

**Lot 21: Pâtisseries surgelées**

Titulaire : POMONA PASSION FROID - 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR  
Montant minimum : 39 928 € HT - Montant maximum: 57 496 € HT/4 ans  
Date de notification : 16/12/2022

**Lot 23 : Viennoiserie et pains surgelés**

Titulaire : POMONA PASSION FROID - 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR  
Montant minimum : 34 640 € HT - Montant maximum: 49 880 € HT/4 ans  
Date de notification : 16/12/2022

**Lot 24 : Tartes salées et pizzas fraîches**

Titulaire : ALPES FRAIS PRODUCTION SAS – 38140 RIVES  
Montant minimum : 60 056 € HT - Montant maximum: 86 484 € HT/4 ans  
Date de notification : 14/12/2022

**Lot 27 : Vins - Spiritueux**

Titulaire : FEUVRIER SAS – 25620 MAMIROLLE  
Montant minimum : 42 200 € HT - Montant maximum: 60 768 € HT/4 ans  
Date de notification : 15/12/2022

**Lot 28 : Glaces**

Titulaire : PRO A PRO DISTRIBUTION NORD – 45120 CHALETTE SUR LOING  
Montant minimum : 1 720 € HT - Montant maximum : 2 480 € HT/4 ans  
Date de notification : 19/12/2022.

**VII. Avenants aux marchés de fournitures et services inférieurs à 300 000 € HT/avenants aux marchés de travaux inférieurs au seuil de la procédure adaptée (5 382 000 € HT depuis le 01/01/2022) / avenants sans incidence financière ou inférieurs à 5 % aux marchés de fournitures et services supérieurs à 300 000 € HT ou aux marchés de travaux supérieurs au seuil de la procédure adaptée (5 382 000 € HT depuis le 01/01/2022) :**

**Travaux de rénovation énergétique de l'école Kergomard à Besançon****Avenant n° 2 - Lot 3 : Gros œuvre – Déconstruction**

Titulaire : PETIGNY - 25410 SAINT-VIT  
Objet de l'avenant : Travaux modificatifs (suppression)  
Montant initial du marché : 145 000 € HT  
Montant de l'avenant : -2 450 € HT  
Date de notification de l'avenant : 18/10/2022

**Avenant n° 1 - Réhabilitation du groupe scolaire Paul Bert – Mission de programmation**

Titulaire : FLORES - 69003 LYON  
Objet de l'avenant : Ajout mission assistance pour concours de maîtrise d'œuvre  
Montant initial du marché : 55.829.50 € HT  
Montant de l'avenant : 16 763 € HT  
Date de notification de l'avenant : 15/11/2022

**Missions d'ingénierie environnementale sur les sites de Grette, Brulard, Polygone et Planoise****Avenant n° 1 - Lot 1 : Etudes écologiques**

Titulaire : ECR ENVIRONNEMENT CENTRE EST – 25220 ROCHE LEZ BEAUPRE  
Objet de l'avenant : Prestations complémentaires  
Montant initial du marché : 52 300 € HT  
Montant de l'avenant : 6 950 € HT  
Date de notification de l'avenant : 30/11/2022

**Fournitures de produits d'entretien et d'hygiène****Avenant n° 5 - Lot 1 : Produits multi usages**

Titulaire : JAVEL BARBIZIER - 25000 BESANCON  
Montant initial du marché : Accord-cadre sans montant minimum et sans montant maximum  
Objet de l'avenant : Révision du bordereau des prix initial en raison du contexte de hausse des prix  
Montant de l'avenant : Sans incidence financière  
Date de notification de l'avenant : 02/12/2022

**Avenant n° 6 - Lot 2 : Savon et essuyage**

Titulaire : JAVEL BARBIZIER - 25000 BESANCON  
Montant initial du marché : Accord-cadre sans montant minimum et sans montant maximum  
Objet de l'avenant : Révision du bordereau des prix initial en raison du contexte de hausse des prix  
Montant de l'avenant : Sans incidence financière  
Date de notification de l'avenant : 02/12/2022

**Avenant n° 7 - Lot 3 : Droguerie et accessoires**

Titulaire : JAVEL BARBIZIER - 25000 BESANCON  
Objet de l'avenant : Augmentation des prix du bordereau des prix suite à la hausse du prix des matières premières  
Montant initial du marché : Accord-cadre sans montant minimum et sans montant maximum

Montant de l'avenant : Sans incidence financière  
Date de notification : 02/12/2022

**Avenant n° 7 - Lot 4 : Produits de traitement de l'eau de piscines**

Titulaire : JAVEL BARBIZIER - 25000 BESANCON  
Objet de l'avenant : Augmentation des prix du bordereau des prix suite à la hausse du prix des matières premières  
Montant initial du marché : Accord-cadre sans montant minimum et sans montant maximum  
Montant de l'avenant : Sans incidence financière  
Date de notification : 16/12/2022

**Avenant n° 9 - Lot 6 : Produits de désinfection des bennes à ordures ménagères**

Titulaire : JAVEL BARBIZIER - 25000 BESANCON  
Objet de l'avenant : Augmentation des prix du bordereau des prix suite à la hausse du prix des matières premières  
Montant initial du marché : Accord-cadre sans montant minimum et sans montant maximum  
Montant de l'avenant : Sans incidence financière  
Date de notification : 02/12/2022

**Avenant n° 11 - Lot 9 : Produits pour la cuisine municipale**

Titulaire : JAVEL BARBIZIER - 25000 BESANCON  
Objet de l'avenant : Augmentation des prix du bordereau des prix suite à la hausse du prix des matières premières  
Montant initial du marché : Accord-cadre sans montant minimum et sans montant maximum  
Montant de l'avenant : Sans incidence financière  
Date de notification : 02/12/2022

**Avenant n° 1 : Laits infantiles**

Titulaire : LACTALIS NUTRITION SANTE - 35370 TORCE  
Objet de l'avenant : Modification SIRET de facturation et actualisation références BPU  
Montant maximum initial du marché : 10 000 € HT/2 ans  
Montant de l'avenant HT : Sans incidence financière  
Date de notification de l'avenant : 08/11/2022.

**Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.*

La Secrétaire de séance,



Frédérique BAEHR,  
Conseillère Municipale Déléguée

Pour extrait conforme,

La Maire,



Anne VIGNOT